COMITE INTERPARLEMENTAIRE DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (CPI/UEMOA)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Abidjan, le 15 août 2003)

En vue d'exprimer sa solidarité avec le peuple ivoirien et d'encourager tous les efforts tendant à la consolidation de la paix, une délégation du Comité Interparlementaire de l'UEMOA a séjourné en Côte d'ivoire, du 12 au 15 août 2007.

Conduite par son Excellence Monsieur Mahamane Ousmane , Président de l'Assemblée Nationale du Niger et Président du Comité interparlementaire de l'UEMOA, la délégation comprenait, en outre, les députés du Bénin, du Burkina Faso, de la Cote d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Togo et du Sénégal La délégation du Comité Interparlementaire a été reçue en audience le 14 août 2003 au Palais de la Présidence par le Président de la République de Côte d'ivoire, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO. Elle a eu des entretiens avec le Président de l'Assemblée Nationale et une séance de travail avec le Bureau de l'Assemblée Nationale élargie à la Conférence des Présidents.

La mission parlementaire de l'UEMOA a également rencontré le Ministre de la Réconciliation Nationale, Monsieur Sébastien DANO DJEDJE, le Ministre d'Etat chargé de l'Intégration Africaine Monsieur MEL EG Théodore ainsi que le Ministre chargé des relations avec les institutions, Monsieur DOUATY Alphonse. Enfin, la délégation a eu une séance de travail avec les représentants des ressortissants des pays de l'Union.

Tous les interlocuteurs rencontrés par la mission ont souligné leur attachement à la paix et à la réconciliation nationale et leur détermination à renforcer la cohésion et la concorde nationales en Cote d'Ivoire. Il ont affirmé que l'adoption de la loi d'amnistie par l'Assemblée Nationale, le 6 août 2003, constitue une étape importante dans celle direction.

1e Président de la République s'est félicité de l'initiative prise par le Comité Interparlementaire de se rendre en Côte d'Ivoire et a informé la délégation de sa foi en une paix durable en Côte d'Ivoire et de sa détermination à tout mettre en oeuvre pour y parvenir. 11 a fait part à la délégation du Comité Interparlementaire de sa haute vision du processus d'intégration dans la sous?région ouest africaine. Le Cornac Interparlementaire a loué la disponibilité des uns et des autres ainsi que les efforts déployés pour aboutir à une paix durable en Cote d'Ivoire. II a réitéré son appel à tous les ivoiriens et à tous ceux qui ont oeuvré pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire, à soutenir les efforts du réconciliation nationale engagés par les autorités et l'ensemble du peuple ivoirien.

Fait à Abidjan le 15 août 2003,

Le Secrétariat permanent

Copyright @2010 UEMOA - Tous droits réservés